



PERSONNEL ELECTRICIEN - PREPARER VOTRE PERSONNEL A L'HABILITATION ELECTRIQUE B1V et/ou B2V et/ou BR et/ou BC

HABILITATION B1V B2V BR BC

MAINTIEN & ACTUALISATION DES COMPETENCES

THEORIE
60%



PRATIQUE
40%

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Maintenir son habilitation B1V et/ou B2V et/ou BR et/ou BC conformément à la norme NF C 18-510.

PUBLIC

- Personnel électricien

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Réaliser des opérations d'ordre électrique dans le domaine de la basse tension (en dessous de 1000 V).

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

- Livret sur l'habilitation électrique.
- Recueil de prescriptions (sur demande). Ce document est obligatoire.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Aptitude médicale et aux travaux électriques.

DUREE

1,5 jour

EFFECTIFS

Jusqu'à 12 personnes

MAINTIEN DES COMPETENCES

L'habilitation électrique est valable 36 mois et doit faire l'objet d'une formation recyclage habilitation électrique avant la fin de sa validité.

DOCUMENT DE VALIDATION

Habilitation électrique (à faire signer par son employeur) & Attestation de fin de formation

METHODE D'EVALUATION

1ère épreuve certificative : QCM
2ème épreuve certificative : mise en situation pratique

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles R4544-8 à R4544-10 du code du travail.
Norme NF C 18-510 (AFNOR)

CONTROLE QUALITE ASSURE PAR

Audit interne, AFNOR



Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



Formation en inter-entreprise
(Dans notre centre & à côté de chez vous)



STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.



NOS INTERVENANTS

Formateurs salariés de la structure, formés à la pédagogie et disposant d'une expérience d'électricien ou d'électro-technicien.



MATERIEL PEDAGOGIQUE

Système Valhabilis de Schneider electric (2 valises reconstituant une installation électrique pour les démonstrations) - vidéo pour les études de cas





CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU THEORIQUE - 5h30

GENERALITE ELECTRIQUE

- courant alternatif ou continu
- tension
- intensité
- résistance
- fréquence
- puissance

Vidéo sur le courant électrique

SENSIBILISATION AU RISQUE ELECTRIQUE

- effets physiopathologiques du courant électrique
- les brûlures
- l'électrocution

PREVENTION ET PROTECTION CONTRE LES RISQUES ELECTRIQUES

- contact direct et indirect
 - les principes de protection collective et individuelle
 - le disjoncteur différentiel
- Étude de cas depuis des schémas de mise en situation

TEXTES REGLEMENTAIRES ET NORMES

- le code du travail
- les normes (NF C 15-100)...

LA NORME NFC 18-510

- les domaines de tension
- les zones d'environnement

OUTILLAGE ELECTRIQUE PORTATIF A MAIN

- les classes de protection

LE ROLE DE L'EXECUTANT HABILITE BR

- l'habilitation BR : ses limites
- les prescriptions relatives à l'habilitation électrique
- repérer ses zones de travail
- critères spécifiques aux interventions BT générales et élémentaires
- l'intervention BT générale et élémentaire : généralités, organisation et déroulement



CONTENU DE LA FORMATION

LE ROLE DE L'EXECUTANT HABILITE B1V

- l'habilitation B1V : ses limites
- les prescriptions relatives à l'habilitation électrique
- repérer ses zones de travail
- critères spécifiques aux interventions BT
- l'intervention BT : généralités, organisation et déroulement

LE ROLE DU CHARGE DE TRAVAUX B2V

- l'habilitation B2V : ses limites
- les prescriptions relatives à l'habilitation électrique
- repérer ses zones de travail
- critères spécifiques aux interventions BT
- l'intervention BT : généralités, organisation et déroulement

LES INFORMATIONS A TRANSMETTRE AU CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE

- le chargé d'exploitation électrique : rôle et information à échanger
- les instructions du chargé d'exploitation électrique
- le compte rendu d'activité

LES DOCUMENTS APPLICABLES

- autorisation de travail, instruction de sécurité...

CONTENU PRATIQUE - 3h30

SENSIBILISATION AU RISQUE ELECTRIQUE

Étude de cas à partir de vidéos d'accidents d'origine électrique.

PREVENTION ET PROTECTION CONTRE LES RISQUES ELECTRIQUES

Étude de cas depuis des schémas de mise en situation

CONDUITE A TENIR EN CAS DE PROBLEMES

- incendie
- accident corporel

LES MATERIELS ELECTRIQUES DES DOMAINES DE TENSION BT ET TBT

LES MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET LEURS LIMITES D'UTILISATION

LES MESURES DE PREVENTION A OBSERVER LORS D'UNE INTERVENTION

- la délimitation et la signalisation de la zone d'intervention
- les règles de sécurité
- la délimitation et la signalisation de la zone d'intervention



CONTENU DE LA FORMATION

-les règles de sécurité

LA CONSIGNATION EN BASSE TENSION

- exercice d'identification du risque électrique
- exercice de rédaction des documents liés à la consignation (attestations...)
- exercices pratique de une consignation en 1 étape et en 2 étapes

INTERVENTIONS GENERALES ET ELEMENTAIRES EN BT

-mises en situation en fonction des différents niveaux d'habilitation BR, B1V ou B2V

VISITES DES INSTALLATIONS DE L'ENTREPRISE

- identification des zones de travail définies
- identification des parties dangereuses
- précautions à prendre
- mises en situation

EVALUATION CERTIFICATIVE (3h30 pour un groupe de 12 stagiaires)

1-EVALUATION THEORIQUE INDIVIDUELLE PAR QCM

sur les 4 thèmes suivants :

- les dangers de l'électricité
- les distances et les zones d'environnement
- les limites d'intervention du BR et/ou B1V et/ou BR (en fonction du besoin)
- les mesures de protection
- la limite des opérations d'ordre électrique (chiffre 2) en présence de pièces nues sous tension

2-EVALUATION PRATIQUE INDIVIDUELLE SUR UNE MISE EN SITUATION comportant les thèmes suivants :

- préparer des travaux d'ordre électrique
- assurer la direction de travaux confiés à des exécutants (pour le B2V)
- réaliser une deuxième étape de consignation
- réaliser un dépannage avec nécessité de consignation.
- réaliser une connexion/déconnexion
- réaliser une pose de nappe.

A l'issue de l'évaluation, le formateur sera en mesure d'émettre un avis écrit permettant au chef d'établissement de délivrer ou non l'habilitation de son personnel en conséquence.

Bilan de la formation